

Chambre nationale de la batellerie artisanale

Conseil d'administration du 9 décembre 2010

Séance n° 98

1) Approbation du compte rendu de la séance n° 97 du Conseil d'administration de la Chambre nationale de la batellerie artisanale.

Le compte rendu de la séance n° 97 du 15 septembre 2010 est approuvé tel qu'il figure ci-après par les membres du conseil d'administration.

Fait à Paris, le 9 décembre 2010

Le Président du conseil d'administration de la CNBA
Michel DOURLENT